

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : CARIOU Michele

Elevage : 22924

Demandeur : CARIOU Michele

Organisation : LE CLUB DU CHAT RAGDOLL

Préleveur : MICHEL Amélie (20506)

Référence : EXT20250294

CARIOU Michele

Chatterie de Rag's Paradise

9 Chemin des Sigauds La Cigalière

13560 SENAS

Date de prélèvement : 25/11/2025

Date de réception : 27/11/2025

Nombre de prélèvements : 3

Nature des prélèvements : Sang

Espèce : CHAT

Race : RAG - Ragdoll

Filiation - contrôle de parenté

Date d'exécution : 05/12/2025

Mère(s) présumée(s)

Compatibilité(s)

FC77990 WALLIS DE RAG S PARADISE
250269101178936 - né(e) le 30/07/2024

...

Père(s) présumé(s)

Compatibilité(s)

FC76761 PL AZURE EYES SALVATORE
616093902637682 - né(e) le 10/03/2024

...

Produit(s)

Compatibilité(s)

FC88612 ADELE BLANC SEC DE RAG SPARADISE
250269101409679 - Femelle - né(e) le 13/10/2025

**Compatible avec le(s) parent(s) FC77990,
FC76761**

Règles d'interprétation (protocole de coopération LOOF-GENINDEXE/ méthode interne ANAACR 05):

- Une filiation ne peut être interprétée que lorsque le nombre de marqueurs microsatellites génotypés communs entre le descendant et ses parents est au minimum égal à 8 du core panel.

- Une filiation est incompatible lorsqu'au moins deux marqueurs ne respectent pas les lois de la transmission héréditaire. Première loi : un produit doit avoir reçu un allèle de chacun de ses deux parents. Deuxième loi : un parent doit avoir transmis l'un de ses deux allèles à son produit.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 05/12/2025

Olivier Yvernogean

Technicien service Biologie Moléculaire

